

REPUBLIQUE FRANCAISE  
DEPARTEMENT DE MAINE-ET-LOIRE  
COMMUNE DE FONTEVRAUD L'ABBAYE  
CONSEIL MUNICIPAL DU 11 Octobre 2016

L'an deux mille seize, le onze Octobre, à vingt heures trente minutes, les membres du Conseil Municipal de Fontevraud l'Abbaye, dûment convoqués, se sont réunis à la Mairie, sous la présidence de Madame Régine CATIN, Maire.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 19

Date de convocation des membres : 04 Octobre 2016

Date de l'affichage à la porte de la Mairie : 05 Octobre 2016

**Étaient présents** : Mesdames et Messieurs Régine CATIN, Maire – Patrice VÉRITÉ, 1<sup>er</sup> Adjoint – Fabienne RANGER, 2<sup>ème</sup> Adjoint – Philippe BOURGEOIS, 3<sup>ème</sup> adjoint – Sandrine LION, 4<sup>ème</sup> Adjoint – François JOST – Martine BAUDOT – Louissette TRICHET – Fabien LAURENT – Anne-Marie GERVAIS – Brigitte DURAND – Marie-Claude JOLY –Patrick DUVIC – Mr Jean-Pierre MONS conseillers municipaux.

**POUVOIRS** : Mr Jacques CAILLEUX à Mme Régine CATIN, Mme Marie-Paule FOUACHE à Mr Jean-Pierre MONS, Mr Éric BEC à Mme Sandrine LION.

**EXCUSÉS** : Mr Antoine FONT – Mme Carole CHEVREUX

**Secrétaire de séance** : Mme Anne-Marie GERVAIS

---

Approbation du compte rendu du Conseil municipal du 14 Septembre 2016.

**1 – ASSAINISSEMENT : Demande de subvention « fonds BARNIER »**

Dans le cadre des travaux d'extension du réseau d'assainissement et renouvellement du réseau d'eau potable sur les secteurs Socraie, Perdrielles et Écoteries, dans le but de sécuriser les personnes empruntant ces routes, il convient de combler les cavités souterraines situées sous la voirie communale.

Les travaux d'entretien et de création de réseau sont assurés par SAUMUR AGGLO mais le comblement des caves reste à la charge des communes.

Par délibération n° 2016-13/01-11 en date du 13 janvier 2016, la commune de FONTEVRAUD L'ABBAYE a autorisé Mme le Maire à signer la convention avec SAUMUR AGGLO. Cette convention fait état d'une charge de 53 000 € HT, à régler sur 2 ans (2017 et 2018). Toutefois, afin de réduire cette dépense, Mme le Maire demande au Conseil municipal l'autorisation de transmettre à la Préfecture de Maine et Loire une demande de subvention au titre du Fonds de Prévention des Risques Naturels Majeurs (FPRNM) dit Fonds BARNIER. Cette subvention couvrirait jusqu'à 30 % du montant HT des travaux.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

➤ **AUTORISE** Mme le Maire à élaborer la demande de subvention la plus élevée possible au titre du Fonds de Prévention des Risques Naturels Majeurs (FPRNM) dit Fonds BARNIER et à la transmettre aux services de l'Etat.

**2 – REDEVANCE ORDURES MENAGERES 2016**

**GENDARMERIE – 17 ALLÉE DES MERISIERS**

Madame le Maire indique le montant de la taxe OM à recouvrer, soit **673 €**, auprès des logements de la gendarmerie, comme suit :

Appartement 1 : Mr Jean-Philippe COURCOUX	109,33 €
Appartement 2 : Mr Mickaël BUREAU (1 <sup>er</sup> /02/2016-109,33€/12x11)	100,22 €
Appartement 3 : Mr François Xavier PEPIN (01/01/2016 au 31/08/2016)	72,89 €

Appartement 4 : Mme Jessica ROUSSEAU	86,19 €
Appartement 5 : Mr Nicolas POUPARD	129,41 €
Appartement 6 : Mr Franck RINEAU	129,41 €
<b>Soit au total :</b>	<b>627,45 €</b>

Le Conseil Municipal (à l'unanimité), après en avoir délibéré,

- Approuve les montants ci-dessus,
- Charge Mme le Maire de les recouvrer auprès des intéressés

### 3 – SIEMML : FONDS DE CONCOURS (01/09/2015 au 31/08/2016)

**OBJET : versement d'un fonds de concours au SIEMML pour les opérations de dépannages réalisées entre le 1<sup>er</sup> septembre 2015 et le 31 août 2016 sur le réseau de l'éclairage public.**

VU l'article L. 5212-26 du CGCT,

VU la délibération du Comité Syndical du SIEMML en date du 10 novembre 2015 décidant les conditions de mise en place des fonds de concours,

#### **ARTICLE 1**

La collectivité de FONTEVRAUD L'ABBAYE par délibération du Conseil en date de décide de verser un fonds de concours de 75 % au profit du SIEMML pour les opérations suivantes :

N° opération	Collectivité	Montant Travaux TTC	Taux Fdc demandé	Montant Fdc demandé	Date dépannage
EP140-15-102	FONTEVRAUD L'ABBAYE	598,75 €	75 %	449,06 €	08/12/2015
EP140-16-105	FONTEVRAUD L'ABBAYE	671,24 €	75 %	503,43 €	03/02/2016
EP140-16-106	FONTEVRAUD L'ABBAYE	599,88 €	75 %	449,91 €	03/02/2016
EP140-16-107	FONTEVRAUD L'ABBAYE	2 068,40 €	75 %	1 551,30 €	05/04/2016
EP140-16-111	FONTEVRAUD L'ABBAYE	414,55 €	75 %	310,91 €	09/05/2016
EP140-16-112	FONTEVRAUD L'ABBAYE	128,86 €	75 %	96,65 €	07/06/2016
EP140-16-113	FONTEVRAUD L'ABBAYE	158,04 €	75 %	118,53 €	23/06/2016
EP140-16-115	FONTEVRAUD L'ABBAYE	128,86 €	75 %	96,65 €	22/08/2016
	<b>TOTAL</b>	<b>4 768,58 €</b>		<b>3 576,44 €</b>	

- Dépannages du réseau de l'éclairage public réalisés entre le 1er septembre 2015 et le 31 août 2016
- montant de la dépense 4 768,58 euros TTC
- taux du fonds de concours 75%
- montant du fonds de concours à verser au SIEMML **3 576,44 euros TTC.**

Le versement sera effectué en UNE SEULE FOIS, sur présentation du certificat d'achèvement des travaux présentés par le SIEMML et après réception de l'avis des sommes à payer du Trésorier Principal d'Angers Municipal.

#### **ARTICLE 2**

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de NANTES dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

#### **ARTICLE 3**

Le Président du SIEMML,

Madame le Maire de FONTEVRAUD L'ABBAYE

Le Comptable de la Collectivité de FONTEVRAUD L'ABBAYE

Sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente délibération.

#### 4 – DEMANDE DE SUBVENTION

### ENTRÉE HISTORIQUE

Dans le cadre des aménagements du site classé, concernant la Rue Saint Mainboeuf, le chemin du coteau boisé et le bas de l'avenue Rochechouart, du rond-point Henri Baugé jusqu'à la boulangerie DELFOSSE, une subvention de 80 % du montant HT de l'étude a été obtenue auprès de la DREAL (Direction Régionale de l'Équipement, de l'Aménagement et du Logement).

Étant donné cette zone particulièrement intéressante du site classé, puisqu'il s'agit de l'ancienne route historique menant à l'Abbaye Royale, Mme le Maire demande au Conseil municipal l'autorisation de transmettre les demandes de subvention concernant les travaux de ces aménagements. Suite aux réponses obtenues, le Conseil municipal se prononcera sur la faisabilité ou non de ces aménagements en fonction du budget communal.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

➤ **AUTORISE** Mme le Maire à transmettre la demande de subvention, au taux le plus élevé possible, aux différents organismes concernés.

### SÉCURISATION DES ÉCOLES

**Subventions du Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance (FIPD) dédiées à la mise en sûreté des établissements scolaires.**

La mise en sûreté des établissements scolaires nécessite un accompagnement exceptionnel en direction des collectivités territoriales mais également des établissements privés sous contrat.

Pour ce faire, il a donc été décidé le 24 août 2016 au niveau central, **un abondement exceptionnel des crédits du FIPD à hauteur de 50 millions d'euros.**

Ces crédits supplémentaires seront mis à disposition des collectivités territoriales et des associations ou organismes gestionnaires des établissements privés sous contrat pour permettre la réalisation de **travaux urgents de sécurisation indispensables à la lumière des PPMS et/ou diagnostics de sûreté.**

#### **1. Travaux et investissements éligibles**

Cet abondement doit être mobilisé en urgence en faveur des priorités suivantes :

➤ Les travaux nécessaires à la **sécurisation périmétrique des bâtiments** et notamment des accès pour éviter toute tentative d'intrusion malveillante à savoir :

- vidéo-protection : les implantations envisagées par les maîtres d'ouvrage devront impérativement s'intégrer à l'établissement scolaire. Elles seront notamment destinées à couvrir les différents points d'accès névralgiques de celui-ci ;
- portail, barrières, clôture (réalisation ou élévation), porte blindée, interphone, vidéophone, filtres anti-flagrants pour les fenêtres en RDC, barreaudage en RDC également.

➤ Les travaux nécessaires à la **sécurisation volumétrique** des bâtiments à savoir :

- mise en place d'une alarme spécifique d'alerte « attentat-intrusion » (différente de celle de l'alarme incendie)
- mesures destinées à la protection des espaces de confinement (systèmes de blocage des portes, protections balistiques...)

Au vu des nouvelles directives de l'État, Mme Sandrine LION informe le Conseil municipal qu'il est nécessaire de sécuriser l'enceinte des écoles par un grillage rigide, celui en place actuellement étant très dégradé et le portail de l'école élémentaire a besoin d'être rehaussé. Un organigramme va être dressé, il permettra ainsi de réduire le nombre de clés nécessaires à l'ouverture / fermeture des portes et portails des bâtiments. Ce dispositif serait pragmatique et sécurisant pour les utilisateurs des clés (agents, professeurs des écoles) qui interviennent dans plusieurs bâtiments.

Ces différents travaux pourraient être subventionnés entre 20 et 80 % du total HT.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

➤ **AUTORISE** Mme le Maire à transmettre la demande de subvention, au taux le plus élevé, à la préfecture de Maine et Loire et aux différents organismes concernés.

## **8 – QUESTIONS DIVERSES**

Victoires du paysage : Pensez à voter pour la commune sur le site : <http://www.lesvictoiresdupaysage.com/prix-du-public/> avant le 31 Octobre 2016.

Société les Tilleuls : 3 personnes pour le 17 Octobre 2016 à 18h30 challenge de la société de boule de fort.

Remerciements : La famille FONTAINE remercie le Conseil municipal de la gerbe envoyée pour le décès de Mr Claude FONTAINE.

Abbaye Royale : Les travaux de restauration du mur d'enceinte rue du Logis bourbon débiteront fin Octobre. Un arrêté de voirie sera pris et communiqué au préalable.

Cimetière : Un emplacement pour la construction d'un ossuaire, obligatoire dans tous les cimetières, a été défini et un devis a été demandé.

Tracteur : le tracteur le plus ancien est en panne. Un devis de plus de 7 000 € nous a été adressé. Un nouveau devis a été demandé pour une intervention avec des pièces d'occasion.

MONUMENT AUX MORTS : il sera remis en état d'ici la fin du mois et inauguré le 11 novembre

### Prochaines réunions :

24 Octobre 2016 : CCAS à 19h00 en mairie

05 Novembre 2016 : TROC-PLANTES à 10h00, devant la mairie

08 Novembre 2016 : Réunion publique par SAUMUR AGGLO concernant l'assainissement pour les riverains concernés à 19H30 salle Yves Duteil,

22 Novembre 2016 : Conseil municipal à 20h30 en mairie

07 Décembre 2016 : Commission finances à 20h30 en mairie

Régine CATIN		Anne-Marie GERVAIS	
Patrice VÉRITÉ		Marie-Claude JOLY	
Fabienne RANGER		Brigitte DURAND	
Philippe BOURGEOIS		Patrick DUVIC	
Sandrine LION		Jacques CAILLEUX	Pouvoir R.CATIN
François JOST		Antoine FONT	Excusé
Martine BAUDOT		Carole CHEVREUX	Excusée
Éric BEC	Pouvoir S.LION	Jean-Pierre MONS	
Louissette TRICHET		Marie-Paule FOUACHE	JP MONS
Fabien LAURENT			